

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 FEVRIER 2022**

**Salle polyvalente - 19 H**

Convocation du 18 FEVRIER 2022

**PRESENTS** : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL , Dominique LEFORESTIER, Adjoints, Jocelyne ROBILLARD, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD , Tanguy ROQUIER, Anne-Sophie ROUXEL.

**ABSENT excusé** : Werner BUKENBERGS (pouvoir donné à Sylvie GIRAUD),

Me Jocelyne Ménard, (secrétaire de mairie)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sylvie GIRAUD

Le Maire ouvre la séance à 19h08.

Signature des registres des délibérations : séance du 07/01/2022 (pas de remarques de l'assemblée).

Ouverture de la séance avec la lecture d'un courrier adressé en mairie, à l'attention du conseil, émanant de Madame PRALONG Emilie qui informe de sa démission au sein dudit conseil municipal .

-----  
Approbation des comptes administratif et de gestion 2021 (2022-02-01)

Section de fonctionnement :

Détail des dépenses : examen des comptes sur le budget communal

Gestion des services TOTAL 5 225.33 € ⊕ (crédits annulés)

Dépenses réelles TOTAL 11 462.76 € ⊕ (crédits annulés)

Dépenses d'ordre TOTAL 51 451.92 € (crédits annulés)

TOTAL des dépenses de fonctionnement de l'exercice 62 914.71 € (crédits annulés)

Détail des recettes :

Gestion des services TOTAL ⊖ 78 508.03 € (crédits annulés)

Recettes réelles TOTAL ⊖ 78 510.91 € (crédits annulés)

Recettes d'ordre TOTAL 0

TOTAL des recettes de fonctionnement de l'exercice ⊖ 78 510.91 €

Résultat 2021 : exercice 34 013.62 €, clôture 61 013.62 €.

Section d'investissement :

Détail des dépenses

TOTAL dépenses réelles 293 542.30 € crédits ouverts

73 638.45 € mandats émis

Reste à réaliser 56 000 €

163 903.85 € (crédits annulés)

TOTAL dépenses d'investissement de l'exercice conforme au budget.

Détail des recettes :

TOTAL recettes réelles 108 686.02 € (crédits ouverts)

131 407.20 € (titres émis)

Reste à réaliser 19 800 €

⊖ 42 521.18 € (crédits annulés)

TOTAL recettes d'ordre 55 000 € (crédits ouverts)

3 548.05 € (titres émis)

51 451.95 € (crédits annulés)

TOTAL recettes d'investissement de l'exercice :

163 686.02 € (crédits ouverts)

134 955.25 € (titres émis)

Reste à réaliser 19 800 €

8 930.77 € (crédits annulés)

Résultats 2021 : Exercice 61 316.80 €, clôture 191 173.08 €.

Après présentation et vote, le compte administratif (sections de fonctionnement et d'investissement) est validé à l'unanimité des 9 élus votants.

Orientations budgétaires 2022 (2022-02-02)

Dépenses :

Travaux rue du Margat.....	2340 € (éclairage public)
Lotissement Beausoleil.....	6 240 € (éclairage public)
Peinture ouvertures extérieures mairie (devis estimatif Piedvache)	2 444.76 € TTC
Frais de géomètre (Prigents et associés).....	2 928 € TTC
Couche finition (Piron).....	4 830 € TTC
(environ 8000 € au total concernant la déviation de la « Ville Auray »)	
Fin de la voirie définitive lotissement Beausoleil .....	23 560.80 € TTC
Copieur mairie.....	5 000 € TTC (±)
Clôture restant près du City Parc (haie/grillage)	
Portail + local technique à Cariou (réserve eau)	
Frais étude église + dendrochronologie.....	10 000 € (±)
Trappes accès charpente église à prévoir obligatoirement	
Animations culturelles.....	1 000 € (±)
Aménagement du bourg : prévoir ce qui restera à notre charge, le Département ne prendra à sa charge que la couche de finition (enrobé). Assainissement à voir avant (regards – fissurations eaux stagnantes).	
Prévision pour l'aménagement du bourg .....	10 000 € (±) reprise chaussée uniquement
Report columbarium (travaux prévus dans le cimetière).....	10 000 € environ
Autres projets réaménagement du bourg .....	10 000 €
Dépenses imprévues.....	10 000 €
Installation boîte à lettres aux normes à la mairie.	

Demande de nouvelles inscriptions des objets de l'église (statue de Saint Protais, la cloche) (2022-02-03)

Statue Saint Protais,  
Cloche

Après vote, à l'unanimité des présents, cette demande de nouvelles inscriptions est validée.

Convention de service 2022 assainissement collectif entre commune et Dinan Agglomération (2022-02-04)

Proposition identique à celle de l'année 2021.

Prévoir d'indiquer demande de revalorisation pour augmentation sur 2023.

Après délibération accord des conseillers pour signature de la convention par le Maire.

Adoption du pacte fiscal et financier solidaire 2021-2026 entre Commune et Dinan Agglomération (2022-02-05)

75 000 € de subvention sur fonds de concours (potentiel) soit 330 €/personne.

5 projets maximum → Autorisation signature convention donnée par les conseillers au Maire.

Dématérialisation – instruction des autorisations d'occupation du sol – convention Commune/Dinan Agglomération (2022-02-06)

Tout est géré par Dinan Agglomération.

Interrogations :

Délégation de signature à prévoir

Précision à demander sur ce qui change pour Guenroc,

Si la ligne informatique est suffisante.

Réponses à voir au prochain conseil.

Le Maire présente les demandes parvenues en mairie :

Joutes nautiques : demande en date du 24/01/22 concernant l'année 2021 : 100 € « Kiwani »  
Lutte contre le cancer..... refus

Programmation animations culturelles (2022-02-08)

Saison 2022/2023 : réunion Dinan Agglomération

Souhait de délocalisation des programmations

Prise en charge par Dinan Agglomération de la partie financière et technique des propositions,  
Contraintes techniques à examiner avant projet,

Jauges au niveau des spectateurs définies

Février 2023/avril 2023 : 2 spectacles théâtre

Mai 2023 : les communes doivent se porter candidates auprès de Dinan Agglomération – service « Culture ».

Accord à l'unanimité du conseil pour que la commune puisse déposer sa candidature.

Observations : proposition d'un conseil municipal « enfants » adapté où les enfants du primaire pourraient être présents.

4 spectacles sont prévus pour les *Journées du Patrimoine*. Toutes les idées sont les bienvenues.

**QUESTIONS DIVERSES** :

Cession voie à la « Rosais » : enquête publique prévue du 21 mars au 06 avril 2022

Retraite de Sylvie FOUSTEL (personnel du SIRS Guenroc/St Maden) : pot de départ le 1<sup>er</sup> avril 2022 à 16 h 30 à l'école de Guenroc ; invitation des conseillers ; Examen des dossiers des candidats pour effectuer son remplacement (13) → en cours :

Bulletin : questionnaire glissé dans le dernier distribué, à ce jour 6 réponses ont été renvoyées à la mairie ;

Site internet commune : voir page d'accueil/le tri à changer/liens sur SMICTOM/précisant les nouveautés pour la poubelle jaune (nouveaux matériaux autorisés) – Important ;

Assoc. Guenroc Eglise : avis juridique → changements statuts nécessaires suite aux liens étroits entre la commission église et les membres du conseil. Election d'un nouveau conseil d'administration, possibilité pour un conseiller en tant qu'individu d'être au sein de la commission église, pas en tant qu' élu (conflit d'intérêt).

Nouvelle convention à prévoir ultérieurement.

Statuts à revoir- Redéfinition des missions de l'association, les élus peuvent faire partie du conseil d'administration mais ne peuvent pas voter- Attention au quorum !

Réflexion au niveau de chaque conseiller nécessaire.

Décision personnelle pour chacun-

Redéfinition des rôles.

Demande de l'association Guenroc'Eglise : boîte à lettres à installer auprès de la mairie : examen en cours, définition du lieu, ...

Installation d'une boîte aux lettres aux normes à la mairie à envisager (orientations budgétaires), sujet abordé à la réunion prévue le samedi 26/02 à 10 heures - thème : *aménagement du bourg*.

Clôture de la séance 21 h 55

Le Maire,

la secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

